

FÉVRIER 2026 – VOL. 15 N° 2

EXPÉRIENCES DE DÉVOILEMENT DES PERSONNES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE SELON LEUR ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE JUDICIAIRE

Victoria AUCLAIR, Lauriane BLANCHETTE*, Norah ZOLA, Laurence DUBÉ &
Geneviève BELLEVILLE

École de psychologie, Université Laval, Québec, QC, Canada

**auriane.blanchette.1@ulaval.ca*

Pour citer l'article

Auclair, V., Blanchette, L., Zola, N., Dubé, L. & Belleville, G. (2026). Expériences de dévoilement des personnes victimes d'agression sexuelle selon leur engagement dans une démarche judiciaire. *Psycause: Revue scientifique étudiante de l'École de psychologie de l'Université Laval*, 15(2), 14-17.

Droits d'auteur

© 2026 Auclair, Blanchette, Zola, Dubé & Belleville. Cet article est distribué en libre accès selon les termes d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (de type CC-BY 4.0) qui permet l'utilisation du contenu des articles publiés de façon libre, tant que chaque auteur ou autrice du document original à la publication de l'article soit cité(e) et référencé(e) de façon appropriée.

EXPÉRIENCES DE DÉVOILEMENT DES PERSONNES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE SELON LEUR ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE JUDICIAIRE

Victoria AUCLAIR, Lauriane BLANCHETTE*, Norah ZOLA, Laurence DUBÉ & Geneviève BELLEVILLE

École de psychologie, Université Laval

*lauriane.blanchette.1@ulaval.ca

Mots-clés : Agression sexuelle, système de justice, dévoilement, impacts psychologiques

Bien que jusqu'à 92 % des personnes victimes d'agression sexuelle (AS) dévoilent l'AS qu'elles ont vécue à leur entourage (Ahrens et al., 2010), seulement 6 % portent plainte aux policiers (Cotter, 2021). Le mouvement #MeToo survenu au Québec en 2017 a fait évoluer les mentalités de la société et de ses institutions à l'égard de l'AS, comme le témoignent une augmentation des plaintes aux policiers (Institut national de santé publique du Québec, 2024) et l'instauration d'initiatives adaptées aux besoins des personnes victimes, comme les tribunaux spécialisés en matière de violence sexuelle et conjugale (Corte et al., 2021). Certaines barrières sur le plan individuel, interpersonnel et social avaient été identifiées avant ces avancées (Collin-Vézina et al., 2013). Toutefois, depuis le mouvement #MeToo, la décision de porter plainte ou non et les impacts de cette décision n'ont pas été documentés (p. ex. Collin-Vézina et al., 2013; Pennebaker, 1989), de même que les réactions des personnes œuvrant dans le système de justice (Corte et al., 2021; Ullman, 2000; 2010).

Cette étude à devis qualitatif exploratoire vise à documenter l'expérience de dévoilement des personnes victimes d'AS selon leur engagement dans une démarche judiciaire. Les questions de recherche sont : 1. Quels sont les barrières et les incitatifs qui influencent la décision de porter plainte ou non?; 2. Quelle est la nature des réactions des acteurs du système de justice, et quelles sont les craintes exprimées par les personnes victimes qui ne portent pas plainte?; 3. Quels sont les impacts psychologiques liés au fait de s'engager ou non dans une démarche judiciaire?

Méthode

Entre janvier 2024 et mars 2025, 124 participants et participantes ont été recrutés; 94 personnes n'ayant pas porté plainte (Groupe 1) et 30 personnes ayant porté plainte (Groupe 2). Également, toutes les personnes devaient être âgées de 18 ans et plus, avoir vécu au moins une expérience sexuelle non désirée et avoir parlé de l'AS vécue à au moins un proche. Aucun critère d'exclusion n'a été établi. Les personnes victimes ont rempli deux questionnaires maisons personnalisés selon le groupe, soit un sociodémographique et un à questions ouvertes qui comprend trois questions à développement portant sur les barrières et incitatifs, les réactions vécues et craintes et les impacts psychologiques.

Les entrevues réalisées par téléphone et visioconférence ont été retranscrites. Une analyse de fréquence a été réalisée pour décrire l'échantillon. Pour les réponses qualitatives, une analyse de contenu thématique selon une démarche inductive a été effectuée et a mené à neuf arbres de thèmes et de sous-thèmes. Toutes les réponses ont été codifiées en groupe par l'équipe de Recherche Dirigée à l'aide du logiciel Word et les désaccords ont été résolus avec la superviseuse.

Résultats et discussion

Le Groupe 1 est âgé en moyenne de 31,46 ans et le Groupe 2 de 36,70 ans. Environ 9 personnes participantes sur 10 sont des femmes. Pour les deux groupes, l'agresseur ou agresseuse était le plus souvent un ami.

L'objectif de cette étude était de documenter l'expérience de dévoilement des personnes victimes d'AS selon leur engagement dans une démarche judiciaire. Plusieurs barrières et incitatifs ont été soulevés par les participants et participantes, et ils se regroupent en six catégories illustrées dans les Tableaux 1 et 2. Notamment, la perception que le système ne peut rendre justice est la barrière la plus endossée, alors que la perspective de faire cesser les gestes est l'incitatif le plus rapporté. Ensuite, 63 % des personnes n'ayant pas porté plainte craignent des réactions négatives de la part de personnes œuvrant dans le système de justice. Des réactions négatives de la part de personnes œuvrant dans le système sont réellement rapportées par les personnes ayant porté plainte. Entre autres, celles-ci perçoivent négativement l'absence de réactions souhaitées de la part des acteurs. Tout de même, plusieurs réactions positives des acteurs sont mentionnées, dont l'accueil empathique, qui est la plus endossée. Les réactions et les craintes sont illustrées aux Tableaux 1 et 2. Enfin, il existe des impacts positifs et négatifs tant chez les personnes qui portent plainte que chez celles ne le faisant pas, comme en témoignent les résultats aux Tableaux 1 et 2. Pour les personnes n'ayant pas porté plainte, plusieurs rapportent un sentiment d'injustice, alors que d'autres ont perçu du positif en évitant les impacts liés au système. Pour les personnes ayant porté plainte, le sentiment d'invalidation est perçu comme étant un impact négatif de leur dévoilement, bien qu'ils aient vécu un soulagement.

Tableau 1

Thèmes et sous-thèmes endossés par les personnes n'ayant pas porté plainte (Groupe 1)

Groupe 1		
Barrières à porter plainte	Barrières liées à soi	<ul style="list-style-type: none"> - Blâme de soi/culpabilité/honte (26 %)*; - Replonger dans l'AS (21 %); - Manque de connaissances (19 %); - État psychologique (15 %); - Statut de victime (5 %); - Crainte de répercussions sur la santé mentale (3 %)
	Barrières liées à l'entourage	<ul style="list-style-type: none"> - Réactions négatives au dévoilement (26 %); - Crainte des réactions négatives (16 %); - Protection de l'entourage (11 %); - Perception d'un manque de soutien (2 %)
	Barrières liées à l'agresseur.euse	<ul style="list-style-type: none"> - Relation avec l'agresseur.euse (29 %); - Protection de l'agresseur.euse (14 %); - Peur de revoir l'agresseur.euse (10 %); - Impossibilité de porter plainte contre l'agresseur.euse (9 %); - Statut social de l'agresseur.euse (7 %); - Peur des représailles (5 %)
	Barrières liées à l'agression	<ul style="list-style-type: none"> - Minimisation de l'ampleur de l'AS (30 %); - Volonté que l'AS demeure confidentielle (17 %); - Temps passé depuis l'AS (11 %); - Contexte de l'AS (6 %)
	Barrières liées au système de justice	<ul style="list-style-type: none"> - Perception que le système ne peut rendre justice (40 %); - Complexité et délais du système (23 %); - Perception du manque de preuves (15 %); - Réactions négatives lors d'un premier contact (9 %); - Autre forme de justice obtenue (5 %); - Coût (5 %); - Expérience négative antérieure dans le système (1 %)
	Barrières socio-culturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement et culture (19 %); - Contexte de vie (14 %); - Non-correspondance aux valeurs ou aux besoins (5 %)
Crainte de réactions négatives des acteurs du système de justice	Absence de crainte de réactions négatives (37 %)	
	Présence de crainte de réactions négatives (63 %)	<ul style="list-style-type: none"> - Raisons des craintes des réactions : Réactions négatives antérieures (18 %), manque de confiance envers le système de justice (6 %), caractéristiques de l'agression (6 %) - Types de crainte de réactions négatives : Ne pas croire (28 %), jugement (11 %), blâme (11 %), ne pas prendre au sérieux (10 %), minimisation (5 %), réactions menant à l'intériorisation du blâme (4 %)
Impacts négatifs de ne pas avoir porté plainte	Impacts psychologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Symptômes de psychopathologie; - Sentiment d'injustice (26 %); - Regret (19 %); - Honte/culpabilité (15 %); - Colère (11 %); - Peur de la récurrence (9 %); - Difficulté à tourner la page (9 %); - Sentiment d'être incompris (6 %); - Sentiment d'être en danger (3 %); - Sentiment de ne pas être respecté (2 %); - Impuissance (2 %)
	Autres impacts négatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts relationnels (19 %); - Impacts sur la sexualité (2 %); - Impacts négatifs au travail (2 %); - Impacts physiques (2 %)
Impacts positifs de ne pas avoir porté plainte	Impacts liés à soi	<ul style="list-style-type: none"> - Priorisation de sa guérison (7 %); - Évitement de replonger dans l'AS (4 %); - Perception de tourner la page (4 %) - Amélioration de l'état psychologique (3 %); - Amélioration de l'estime de soi (1 %); - Sentiment de s'être respecté (1 %)
	Impacts liés à l'entourage	<ul style="list-style-type: none"> - Évitement de tensions avec l'entourage (2 %)
	Impacts liés à l'agresseur.euse	<ul style="list-style-type: none"> - Soulagement de ne pas revoir l'agresseur.euse (3 %); - Soulagement que l'agresseur.euse n'ait pas de conséquences (1 %); - Sentiment de protection (1 %)
	Impacts liés au système de justice	<ul style="list-style-type: none"> - Évitement des impacts perçus du système (14 %); - Autre forme de justice satisfaisante (2 %)

*Les pourcentages représentent la proportion d'endossements des différents thèmes.

Tableau 2

Thèmes et sous-thèmes endossés par les personnes ayant porté plainte (Groupe 2)

Groupe 2		
Barrières à porter plainte	Incitatifs liés à soi	- Espoir d'améliorer la santé mentale (30 %)*; - Perspective d'obtenir justice (23 %); - Perspective d'un sentiment de sécurité (20 %); - Reprise de pouvoir (17 %); - Perspective de pouvoir tourner la page (3 %)
	Incitatifs liés à l'entourage	- Incitation de l'entourage (3 %)
	Incitatifs liés à l'agresseur.euse	- Perspective de faire cesser les gestes (30 %); - Prévention de la récidive (27 %); - Absence de crainte face à l'agresseur.euse (3 %)
	Incitatifs liés à l'agression	- Nouveaux souvenirs de l'AS (3 %)
	Incitatifs liés au système de justice	- Perception d'avoir des preuves (10 %); - Premier contact positif avec le système (7 %); - Perspective de réactions positives (3 %)
	Incitatifs socio-culturels	- Valeurs et convictions (13 %)
Crainte de réactions négatives des acteurs du système de justice	Absence de réactions souhaitées	- Négligence (23 %); - Manque d'empathie (23 %); - Perception d'un manque de spécialisation du tribunal (3 %)
	Présence de réactions non souhaitées	- Dénigrement/attaque (20 %); - Perception de l'attribution du blâme (17 %); - Commentaires déplacés (10 %); - Infantilisation (7 %); - Invalidation (7 %); - Jugement (7 %); - Tentative de dissuader de parler de l'AS (3 %); - Malaise des acteurs lors du dévoilement (3 %)
Impacts négatifs de ne pas avoir porté plainte	Accompagnement informationnel et/ou professionnel	- Transmission d'informations liées à la démarche judiciaire (20 %); - Offre de ressources d'aide externes (20 %); - Proactivité des acteurs dans leurs démarches (17 %)
	Accompagnement émotionnel	- Accueil empathique (50 %); - Écoute (40 %); - Encouragement (37 %); - Réassurance/validation (37 %); - Accompagnement (33 %); - Perception d'être cru (23 %); - Respect du rythme (20 %)
Impacts positifs de ne pas avoir porté plainte	Impacts psychologiques	- Sentiment d'invalidation (30 %); - Symptômes de psychopathologie; - Perte de confiance envers le système (20 %); - Sentiment d'injustice (20 %); - Sentiment d'être en danger (20 %); - Épuisement lié au processus (13 %); - Colère (10 %); - Peur de revoir l'agresseur.euse lors du témoignage (10 %); - Blâme/culpabilité (3 %)
	Autres impacts négatifs	- Impacts relationnels (13 %); - Impact sur le fonctionnement quotidien (10 %); - Impacts physiques (7 %)
Impacts positifs d'avoir porté plainte	Impacts liés à soi	- Perception de tourner la page (20 %); - Amélioration de l'état psychologique (17 %); - Amélioration de l'estime de soi (17 %); - Reprise de pouvoir (10 %)
	Impacts liés à l'agresseur.euse	- Sentiment de protection (7 %)
	Impacts liés au système de justice	- Soulagement/réassurance (47 %); - Sentiment de validation (27 %); - Sentiment de justice (10 %); - Gain de confiance envers le système de justice (7 %).

*Les pourcentages représentent la proportion d'endossements des différents thèmes.

Bien qu'elle présente une limite au niveau de la généralisation, dû au contexte spécifique dans lequel elle s'inscrit, cette étude est novatrice, car elle est la première à évaluer les expériences de dévoilement au Québec depuis les avancées sur les plans judiciaire et social. Les barrières identifiées par les personnes ne portant pas plainte et les réactions négatives des acteurs du système vécus par les personnes portant plainte reflètent les critiques mises en lumière par le mouvement #MeToo, qui a permis de prendre conscience des lacunes du système de justice. Des efforts d'amélioration dans l'accompagnement des personnes victimes d'AS engagées dans une démarche judiciaire est donc de mise pour leur permettre de mieux vivre ce processus pour lequel elles se rendent disponibles. De plus, la variété des résultats obtenus, au niveau des barrières, des incitatifs, des réactions et des impacts liés à la décision de porter plainte ou non, montre que les expériences de dévoilement des personnes victimes d'AS sont variées, peu importe leur décision. Plusieurs résultats sont aussi très similaires, voire identiques, entre les deux groupes de participants et participantes, peu importe qu'ils aient porté plainte ou non. Il est donc important de ne pas négliger leur vécu et de le documenter pour que les personnes victimes d'AS puissent prendre la décision de porter plainte ou non de façon plus éclairée.

Références

Ahrens, C. E., Stansell, J. et Jennings, A. (2010). To tell or not to tell: The impact of disclosure on sexual assault survivors' recovery. *Violence and Victims*, 25(5), 631–648. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.25.5.631>

Pour citer l'article

Auclair, V., Blanchette, L., Zola, N., Dubé, L. & Belleville, G. (2026). Expériences de dévoilement des personnes victimes d'agression sexuelle selon leur engagement dans une démarche judiciaire. *Psycause : Revue scientifique étudiante de l'École de psychologie de l'Université Laval*, 15(2), 14-17.

Droits d'auteur

© 2026 Auclair, Blanchette, Zola, Dubé & Belleville. Cet article est distribué en libre accès selon les termes d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (de type CC-BY 4.0) qui permet l'utilisation du contenu des articles publiés de façon libre, tant que chaque auteur ou autrice du document original à la publication de l'article soit cité(e) et référencé(e) de façon appropriée.

Collin-Vézina, D., De La Sablonnière-Griffin, M., Palmer, A. M. et Milne, L. (2015). A preliminary mapping of individual, relational, and social factors that impede disclosure of childhood sexual abuse. *Child abuse & neglect*, 43, 123–134. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2015.03.010>

Corte, E., Desrosiers, J. et Bérubé, M. (2021). Rebâtir la confiance : Rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. Secrétariat à la condition féminine. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4287551>

Cotter, A. (2021). La victimisation criminelle au Canada, 2019 (publication no 85-002-X). Statistique Canada. <https://www.studocu.com/fr-ca/document/universite-de-montreal/victimologie/la-victimisation-criminelle-au-canada-2019-cotter-2021/23860372>

Institut national de santé publique du Québec. (2024, 24 septembre). Les dévoilements de violence sexuelle sur les médias sociaux. <https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/statistiques>

Pennebaker, J. W. (1989). Confession, inhibition, and disease. *Advances in Experimental Social Psychology*, 22, 211–244. [https://doi.org/10.1016/S0065-2601\(08\)60309-3](https://doi.org/10.1016/S0065-2601(08)60309-3)

Ullman, S. E. (2000). Psychometric characteristics of the Social Reactions Questionnaire: A measure of reactions to sexual assault victims. *Psychology of Women Quarterly*, 24(3), 257–271. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.2000.tb00208.x>

Ullman, S. E. (2010). Social reactions and their effects on survivors. Dans S. E. Ullman (dir.), *Talking about sexual assault: Society's response to survivors* (p. 59–82). American Psychological Association. <https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1037/12083-004>